

•Juillet 2019 • Numero 167•
• L e s P u b l i c a t i o n s d e La Gauche  C a c t u s ! •

www.la-gauche-cactus.fr/SPIP

/

**Gauche : Big Bang ? Ce sera Dur mais y a pas le Choix**

Au Sommaire de ce numero

L’édito de Jean-Luc Gonneau revient, dans Big Bang à gauche, une lueur d’espoir ?, sur la rencontre-meeting organisée par le Fil des Communs à l’initiative des députées Clémentine Autain et Elsa Faucillon. Des perspectives encourageantes, dans un chemin escarpé.

Marc Mangenot, distingué membre de la Fondation Copernic,nous alerte, dans Après la Grèce, l’Italie ? Démocratie ou diktats de l’UE ?  sur la situation italienne. L’improbable coalition entre extrême droite et néo-gauchiste au pouvoir a certes de quoi dégoûter plus d’un, mais cela n’est pas une raison pour ne pas voir les manœuvres tortueuses de l’Union Européenne pour tenter d’étouffer les quelques mesures sociales prévues. Comme en Grèce, quoi.

Europe encore avec Michel Rogalski, directeur de la revue Recherches Internationales. Dans De l’Europe-solution à l’Europe-problème), il nous alerte sur l’impuissance européenne à résoudre les crises qui la traversent. Le libéralisme post-Maastricht ayant tué l’Europe sociale, voilà les institutions européennes fort dpourvues pour endiguer la vague brunâtre qui se lève.

«Des bouchés politiques», c’est ainsi que Yann Fiévet décrit le gouvernement et principalement son chef-président après qu’il ait déclaré que le mouvement des gilets jaunes n’avait pas de «débouchés politiques». Il identifie aussi, parallèlement, les dérives autoritaires du gouvernement (et principalement de son chef-président). Bref, un avenir proche qui ne dit rien qui vaille.

Dans un texte paru voilà cinq ans dans la défunte Revue Administrative, Jean-Michel Belorgey, qui est député honoraire et fut président de section au Conseil d’Etat, s’interrogeait, et un peu plus sur la haute fonction publique : Faut-il encore des hauts (?) fonctionnaires et comment les recruter ? La question étant toujours pendante, et même d’actualité concernant certaines dérives, nous reproduisons ce texte avec l’assentiment de l’auteur.

Combattre les violences policières et les mensonges d’État. Sandra Cormier est une militante du NPA indignée par les récentes multiplications des violences. Dans ce texte publié sur le site du NPA, elle fait un état des lieux, des actes de violence à la passivité/complicité/duplicité de l’Etat.

Jacques-Robert Simon nous pose sans fard la question : Les gilets jaunes sont-ils cons ? Et contrairement aux éminences gouvernementales, il répond sans fard que non, faisant pour l’occasion un détour instructif dans l’une de ces analyses puissamment imagée dont il a le secret.

Et comme d’hab’ des bonus illustrés : deux photo-montages glanés dans le toujours réjouissant «Journal people» de Benoist Magnat. Et une œuvre de John Willems, toujours malicieuse.

* Edito : Big Bang à Gauche, une Lueur d’Espoir ?

###### Par Jean-Luc Gonneau

Nous avions reproduit, dans un précédent numéro, l’appel d’Elsa Faucillon et de Clémentine Autain, toutes deux parlementaires, la première PCF, la seconde LFI, à un rassemblement à gauche. Puis, après les mauvais résultats obtenus par la gauche à l’élection européenne, Clémentine Autain fit part, sans agressivité, de ses doutes et critiques à propos de la ligne politique adoptée par LFI. Qui sont bien proches de celles que nous avions émises dans notre précédent numéro (cf. l’article J’avais envie d’écrire à Jean-Luc Mélenchon). Puis, au dernier jour de juin, Clémentine et Elsa on invité les signataires de leur appel (ils sont environ 5000) à une rencontre «Big Bang à gauche» sous le chapiteau du Cirque Romanes. Cirque bondé dès l’ouverture, ambiance plutôt joyeuse, fort contingent issu d’Ensemble, présence assez nombreuse aussi de militants du PCF plutôt critiques envers leur direction, des non encartés, quelques amis du NPA (dont Olivier Besancenot), des syndicalistes (dont Philippe Martinez), des écolos de gauche (dont la caution de papy Mamère), des associatifs… et bien peu de LFI.

Le point d’orgue politique de l’après-midi fut le discours de Clémentine Autain, à la fois ramassé et roboratif (les deux vont généralement bien ensemble). Première affirmation forte : la gauche, ça a du sens, davantage que le peuple. Deuxième affirmation : le rassemblement ne peut se faire qu’avec une volonté de dialogue : au «rassemblez-vous autour de nous» qu’utilisèrent autrefois le PCF ou PS, plus récemment LFI, et aujourd’hui EELV, il faut opposer le «construisons ensemble» ou «identifions nos communs», sans en exclure les organisations tout en ouvrant largement les portes aux citoyen.nes non encarté.es. Ajoutons-y une insistance bienvenue sur l’importance de la culture, mal aimée de tous les récents gouvernements, de «gauche» comme de droite. La culture par l’enseignement ou par la sensibilité, la culture mère de toutes les batailles pour l’émancipation (citation de João Silveirinho, libre de droits pour recaser dans les discours).

C’est un peu le discours que nous espérions de Jean-Luc Mélenchon, tout en sachant qu’il lui serait difficile de le dire, imbriqué qu’il semble être dans l’échafaudage théorique, en bien des points intéressant mais qui, comme tous les échafaudages théoriques, ne saurait être pris en modèle, du couple Ernesto Laclau/Chantal Mouffe. Car autant le concept de «peuple» peut être discuté à l’infini ou presupresque (un concept gazeux ?), et cela bien au-delà des préoccupations des gens à qui l’on pense s’adresser, autant celui de gauche garde malgré tout un sens. Oui, malgré tout. Malgré les dérives dictatoriales, de Staline à Mao et d’une pléthore de potentats de moindre importance mais non moins féroces, parfois, dans l’exercice de la cruauté. Malgré les errements droitiers des social-démocraties, avec pour ne rester qu’en France les doubles langages de la SFIO molletiste, la «pause» mitterrandienne de 1983 dont le PS ne fut jamais capable de sortir et, point d’orgue admirable dans l’histoire du reniement de la gauche par le PS, le quinquennat de François Hollande, marqué par les cadeaux aux entreprises sans contreparties sociales, brillante idée du jeune Macron, les lois liberticides mises en musique par le jeune Valls, le sabotage du code du travail, orchestré par le duo Macron-(la jeune) El Khomri et l’horreur évitée de justesse du projet de loi sur la déchéance de nationalité, qui eut constitué un début de retour au pétainisme. Notons au passage qu’Emmanuel Macron a réussi le prodige de dézinguer Hollande pour faire encore pire, au nom du «progressisme», puisque, dans les cercles du pouvoir, le mot gauche (dont pourtant Macron se prévalait il n’y a pas si longtemps) est devenu obscène.

Malgré tout, abimée par tant de trahisons, la gauche, sans prétendre à d’enthousiastes amours, sans susciter beaucoup d’illusions, garde au moins un avantage : pour une bonne partie du «peuple» (au sens «les gens», c’est moins pire que la droite. C’est même vrai aux Etats-Unis, où beaucoup (mais pas tous bien sur) pensent que ceux qu’ils situent «à gauche», c'est-à-dire les démocrates, sont moins pire que ceux qu’ils situent à droite, les républicains.

Et concernant les façons de rassembler, il semble que le temps ne soit plus aux prétentions hégémoniques d’un parti fort entouré de quelques satellites (idiots utiles, aurait dit Vladimir Oulianov). Identifier les communs partagés et en faire un socle, reconnaître et relativiser les divergences, pas forcément si nombreuses et si fortes (exemple : nous, on dit la gauche, vous, vous dites le peuple. On se cause, ou pas ? On dit pourtant, dans le contenu, à peu près la même chose, si ?). Alors essayons, d’autant que le Fil des Communs ne se veut pas une organisation politique de plus sur le marché électoral, mais un lieu de rencontres, en tout bien tout honneur, hein, et de débats.

* Après la Grece, l’Italie ? Democratie ou Diktats de l UE ?

*Par Marc Mangenot*

Il serait présomptueux de tirer des enseignements de la situation politique en Italie. L’issue du différend qui oppose le gouvernement italien à la Commission, et surtout les péripéties qui vont la précéder, ne peuvent être précisément connues à l’avance. Toutefois, je voudrais attirer l’attention sur deux questions qui agitent effectivement l’Italie et l’Union européenne. D’une part, le bras de fer que la Commission de l’UE et la majorité du Conseil des Ministres imposent au gouvernement italien. D’autre part, les différends, concernant la tactique à adopter vis-à-vis de la Commission, qui opposent les deux

forces coalisées : la Ligue (la Lega) et le Mouvement 5 étoiles (M5S), et divisent aussi ce dernier. Ces questions devraient intéresser, en

France à tout le moins, les organisations partisanes d’une transformation sociale, écologique et démocratique. En tous les cas devraient être suivies avec un peu d’attention.

Le fait que la coalition jaune-verte ne convienne en rien, n’autorise pas à se désintéresser de ce qui se passe en Italie, ni de la position de l’UE sur la question du déficit budgétaire italien. C’est une coalition hétéroclite, née des dernières élections législatives. Elle réunit un parti de droite extrême (la Lega) et un mouvement qui s’est constitué autour du thème anti-corruption, sur la base d’un antiparlementarisme exacerbé et démagogique,

eurosceptique, écologiste plus ou moins (opposé par exemple au projet de tunnel pour une nouvelle ligne Lyon-Turin), moins anti-immigré que la Lega mais dont les déclarations des fondateurs (à commencer par le comique Beppe Grillo) étaient assez hostiles à l’accueil des migrants. La question n’est donc pas de savoir si ce gouvernement mérite un soutien quelconque, mais en quoi peut nous intéresser sa résistance (néanmoins évolutive) au diktat de la Commission quant au déficit budgétaire 2019 et des années suivantes, après le compromis plus ou moins bancal trouvé fin 2018 pour le budget de cette année-là[[1]](#footnote-1). En quoi aussi, nous nous questionne le lâcher du lest possible par les cinq étoiles sur le projet de la ligne en Lyon-Turin constitue une monnaie d’échange qui montre l’étendue des moyens de pression de l’Union européenne.

**L’Union européenne en gendarme de la finance publique**

Ce qui importe ici n’est pas la couleur du gouvernement, mais sa capacité d’autonomie contestée par la Commission, le Conseil des ministres, l’Écofin, etc. Le gouvernement par les règles ne supporte a priori aucune dérogation, surtout si le pays contrevenant n’est ni l’Allemagne, ni la France[[2]](#footnote-2). La Grèce (et surtout sa population) a fait les frais d’une politique imposée à l’aide de la Troïka, tuteur-gendarme omniprésent. Alors, pourquoi pas l’Italie aujourd’hui, comme nombre d’observateurs l’avaient envisagé depuis 2015.

De quoi, en quelques mots, s’agit-il en 2019. Les prévisions de croissance ont été revues à la baisse, mais cela est vrai pour d’autres pays membres. D’aucuns font même l’hypothèse d’une éventuelle récession dont le risque serait dû justement au déficit public. Or, et je n’ai pas lu d’analyses sérieuses qui nient un fort effet négatif sur l’économie et la consommation italiennes lors de la mise en place de l’euro. Ce handicap non surmonté persiste et s’aggrave avec un euro fort par rapport au dollar US. Par ailleurs, mais sur ce point les analyses évidemment divergent beaucoup, les politiques d’austérité ont pénalisé bien des économies, et l’économie italienne a particulièrement été affectée, d’où la non réduction du déficit public qui ne s’explique pas seulement par un net ralentissement de la croissance.

De plus le gouvernement italien propose un budget contenant des mesures sociales dont le coût immédiat pourrait peser négativement sur les comptes nationaux. Par exemple, la mesure emblématique d’établissement d’un revenu de citoyenneté, défendue par les cinq étoiles.

Compte tenu de cela, entre autres, le gouvernement italien présente un budget 2019 avec un déficit plus important que celui de 2018, ce qui par conséquent confirme une tendance à la croissance du déficit. Le sang du président Juncker et du très droitier commissaire aux affaires économiques P. Moscovici n’a fait qu’un tour. Le conflit était inévitable. Si les corrections demandées par la Commission ne sont pas acceptées le risque d’une amende à laquelle l’Italie avait tout juste échappé l’an passé est élevé. Les règles sont les règles admet le président du Conseil italien (Giuseppe Conte du M5S), mais, ajoute-t-il, elles sont déraisonnables[[3]](#footnote-3). C’est l’aveu que les marges de manœuvres sont faibles pour ne pas dire nulles. Le carcan de l’UE fonctionne à merveille, avec ses gardiens et ses prêtres (que les médias italiens ont tendance à approuver, souvent sans la moindre distanciation). Luigi di Maio, vice premier ministre avait déclaré à la presse que la Commission finirait par comprendre les motivations de son gouvernement. C’était faire preuve d’un bel optimisme (public), car à défaut d’un budget public insuffisamment allégé selon l’orthodoxie du «libéralisme autoritaire », la punition financière devient une menace lourde pour imposer de nouvelles politiques antisociales qui passent aussi par le démantèlement des services publics de la péninsule. Après la Grèce, est-ce le tour de l’Italie de subir l’étranglement ?

Le conflit est ouvert depuis avril. Nul ne sait quelles concessions feront les uns et les autres. Du côté italien, l’idée de sortir de l’UE ou de la zone euro n’est pas (encore) à l’ordre du jour, mais elle n’est pas absente. Cela a fait d’ailleurs partie des arguments martelés pendant la campagne des dernières législatives par la Lega et, dans une moindre mesure, par le M5S. Le gouvernement italien tente de faire pression, en menaçant de son côté de ne pas accréditer les choix majoritaires pour la désignation de la future Commission et de son président. Mais, le gouvernement jaune-vert a déjà accepté quelques concessions.

**La Commission propose de diminuer le déficit italien en augmentant sa participation financière au projet de tunnel sous le Mont-Blanc !**

Insuffisantes dit la Commission, inflexible, sans se soucier des effets négatifs de la punition monétaire qui serait infligée (bien qu’on ne sache pas quelle serait la réaction du gouvernement italien, ni celle de la population jusqu’alors très majoritairement philo-européenne, cependant de plus en plus habitée par le doute vis-à-vis de cette Europe-là). La Commission, les autres gouvernements de l’UE, surtout après le Brexit, craignent peut-être une onde contestataire qui pourrait, en cas d’élections, donner la majorité absolue à la Lega de Matteo Salvini. En réalité, ils font comme si la question ne se posait pas ou n’avait pas d’importance.

Est-ce toutefois une des raisons pour laquelle la Commission a dégainé une arme redoutable pour infléchir le gouvernement italien, par ailleurs pas vraiment soutenu par l’actuel Président de la République (Sergio Mattarella, démocrate-chrétien). La Commission propose carrément plus de garanties financières et une plus importante prise en charge du financement du TAV (train à grande vitesse Lyon-Turin, via le tunnel sous le Mont-Blanc dont le creusement a commencé à peine). L’économie pour le budget italien serait 1,6 milliard d’euro[[4]](#footnote-4). Le gouvernement français, qui n’y est peut-être pas étranger, soutient cette manœuvre. C’est aussi vicieux qu’astucieux. Matteo Salvini leader de la Lega (vice premier ministre), partisan du creusement du tunnel et du train à grande vitesse, se réjouit de la proposition. Le Mouvement 5 étoiles, opposé dès l’origine au TAV (c’était un de ses chevaux de bataille) pourrait se déchirer, sinon se diviser à cette occasion, bien qu’il y ait d’autres sujets de discorde au sein de la coalition. Luigi di Maio leader des cinq étoiles (également vice premier ministre) est-il disposé à faire des concessions sur ce point ? Serait-il suivi par les députés et sénateurs de son mouvement ou une bonne partie d’entre eux, sans quoi aucune majorité ne pourrait se dégager pour accepter cette offre pernicieuse. La maire de Turin (également du Mouvement cinq étoiles) y est farouchement opposée et, si nécessaire, entend mobiliser à nouveau fortement contre. Certains du M5S seraient prêts à faire des concessions et parlent TAV (train à grande vitesse) «léger», dont personne ne comprend la signification. La répartition actuelle des sièges à la Chambre des députés et au Sénat (qui a droit de veto)[[5]](#footnote-5) n’est pas telle qu’une majorité autre que l’actuelle coalition puisse se constituer, sauf si le Mouvement cinq étoiles se divise sur le TAV et sur les amendements futurs au projet de budget. Des élections anticipées, après un conflit irrésolu avec la Commission, pourraient donner des ailes à la Lega et à ses alliés, leur permettre d’obtenir une majorité absolue et ainsi de se débarrasser de leur allié (le M5S). Il n’est pas avéré que les gouvernements des autres Etats membres, le Parlement européen et la Commission en aient conscience. Les rencontres des 28 et 29 juin prochains lors du G20 à Osaka permettront-elles de réduire le différend. Merkel, Macron, Juncker, Conte seront présents. Suivra immédiatement la réunion des chefs de gouvernement de l’Union européenne, puis la réunion des ministres des finances les 9 et 24 juillet.

**Fin de la coalition jaune-verte ou rupture avec l’UE ?**

La Lega, plus compacte, fait bloc. Sa popularité tend à s’accroître à mesure que le conflit dure ou se durcit. Les conflits en son sein sont actuellement limités. Il n’en n’est pas de même pour le M5S. Les tensions qui traversent le Mouvement 5 étoiles font penser aux insatisfactions, conflits et départs que connait la France insoumise. Les discussions et affrontements au sujet de la non application des normes européennes, de la désobéissance à leur égard, sont aussi celles qui agitent la gauche française de transformation sociale, écologique et démocratique, et pas seulement la France insoumise. À propos du M5S dont il est membre, le président de la Chambre des députés de tendance plutôt progressiste, Roberto Fico considère que son mouvement doit dépasser les divisions qui le traversent[[6]](#footnote-6). L’Internet ne suffit pas, précise-t-il, il faut un espace partagé de confrontation pour discuter de vive voix de ce qui ne fonctionne pas, pour élaborer une ligne politique collégiale, redéfinir les valeurs …

Les normes (le gouvernement par les règles) font fi de toute démarche démocratique, vident le principe de subsidiarité de toute possibilité d’application effective. Seuls des aménagements à la marge peuvent être débattus, acceptés éventuellement. Si elle contrevient aux normes, la coopération solidaire entre pays membres qui voudraient conjointement s’en affranchir n’est pas autorisée. Le carcan institutionnel de l’Union européenne ne peut sauter que par un rapport de forces inversé, un sursaut démocratique, une mobilisation populaire pour résister et élaborer.

* De l’Europe-Solution à l’Europe-problème

*Par Michel Rogalski*

Après le Traité de Maastricht, les bourgeoisies conservatrices européennes se rassuraient. Elles avaient compris que l’empilement de traités successifs leur permettait d’asseoir leur emprise sur les modalités et les orientations de la construction de l’Union européenne. Désormais la route était libre pour promouvoir le libre-échange «non faussé», mettre en concurrence, face au privé, les services publics, délocaliser, dévaster des bassins d’emplois. Globalement il s’agissait de remettre en cause l’ensemble des acquis sociaux constitués depuis 1945 et présentés comme des scories ou des rugosités, obstacles évidents à l’adaptation d’un continent à la déferlante de la mondialisation qui submergeait la planète. L’Europe ni dérogeant pas, mais en constituant au contraire la forme la plus poussée d’un continent où jamais autant de souveraineté n’avait été consentie à des formes supranationales et où l’interdépendance économique et financière ne s’était jamais autant développées. Plus que protection contre la mondialisation, l’Europe en était devenue son laboratoire. L’horizon devait être verrouillé. Réformes et Constitution devaient ainsi transformer le continent et permettre ainsi à ses bourgeoisies d’y jouir d’une quiétude garantie par l’entrée dans le «cercle de la raison». Une assurance tous risques, avait été ainsi prise s’accompagnant d’un «réducteur d’incertitude». Le balancier politique allait enfin pouvoir osciller tranquillement entre centre-gauche et centre-droit qui pourraient ainsi mener la même politique en feignant de s’opposer.

Mais cette Europe-solution a volé en éclat sous les réticences et les résistances et sur ses divisions sur l’horizon recherché. Le referendum de Maastricht et surtout celui sur la Constitution européenne en 2005 en ont fait figure d’annonce et ont fait apparaître des clivages nouveaux qui ne recoupaient plus ceux traditionnellement établis. Pour l’essentiel ces clivages perdurent et travaillent la société politique. Tous les faits accumulés depuis – ratification du Traité de Lisbonne, décision du Brexit de la Grande-Bretagne, attitude envers la Grèce de Tsipras, impossibilité de dégager une position commune sur les migrations – attestent que cette construction inspire de plus en plus de réticences qui s’expriment de façon désordonnée. La fermeté de Bruxelles vis-à-vis de tout écart est aujourd’hui actée et l’on ne doit pas s’étonner des turbulences qui s’ouvrent de toutes parts en Europe, à l’Est, au Nord et au Sud. Face à ce que représente aujourd’hui la forme de ce libéralisme autoritaire européen, des régimes nouveaux émergent, qualifiés de démocraties illibérales (régimes élus démocratiquement, mais ne respectant pas les règles du partage des pouvoirs, voire des libertés politiques) ont surgi et effritent l’autorité de Bruxelles. Des bras de fer se construisent avec la Pologne, la Hongrie et gagnent la vieille Europe comme l’Italie sur fond d’un Brexit qui n’en finit pas de déstructurer la vie politique britannique. Des partis ouvertement antieuropéen, profitant de cette «fenêtre», n’hésitent plus à investir le Parlement européen pour fragiliser de l’intérieur encore plus l’ensemble. C’est une une lente décomposition qui s’annonce. Ainsi va l’Europe qui ne peut plus jouer avec autant d’assurance qu’avant la meilleure protection contre le changement social.

Ses responsables oseront-ils demander aux forces de progrès social dont ils ont tout fait pour que leurs programmes ne puissent se mettre en œuvre de les aider aujourd’hui à combattre la nouvelle menace ? Bref demander l’aide de ceux que l’on a cassés et réduits en invoquant maintenant un autre danger. Cette Europe qui offrirait un tel choix piégeant deviendrait alors un vrai problème.

*Texte paru dans* ***la revue Recherches internationales*** *http://www.recherches-internationales.fr/,*

* Des Bouchés Politiques

*Par Yann Fiévet*

C’est entendu, le monarque et sa cour de plus en plus resserrée considère que le vaste mouvement lancé par les «gilets jaunes» en novembre dernier «n’a pas de débouchés politiques». Voilà une affirmation péremptoire sur laquelle certains médias empressés se sont jetés tels des caniches flairant un nouvel os à ronger. Affirmation péremptoire mais éminemment saugrenue et probablement imprudente comme nous allons le voir. Ajoutons d’emblée que pour Emmanuel Macron le débouché politique se résume ici exclusivement à la compétition électorale. Et, le point de vue présidentiel n’est pas, loin s’en faut, lié simplement à la circonstance de la campagne des Européennes. C’est bien toute sa politique qui manque singulièrement de hauteur politique.

L’entêtement continue. Nous pouvons même dire qu’il progresse ! Chaque campagne électorale insuffle sa dose d’espoir à ceux qui aspirent encore au changement puis, très vite, une fois l’élection dans notre dos, le désarroi reprend son cours et grossit. En 1995, Jacques Chirac promettait d’affronter la fracture sociale… En 2007, Nicolas Sarkozy proclamait qu’il serait le Président du pouvoir d’achat… En 2012, François Hollande devait faire de la finance sa pire ennemie… En 2017, Emmanuel Macron s’engageait à tout bousculer. Là, au moins, nous ne sommes pas déçus ! Et, chaque fois l’on fait mine de s’étonner de la progression du taux d’absention. On se félicite que les institutions fonctionnent, que les élections aient lieu aux dates prévues. On s’obstine à croire que partis et syndicats restent les formes suprêmes de l’engagement du citoyen. On fait tourner, bon an mal an, la « machine démocratique ». Et elle tourne bien, jusqu’au grotesque de la fausse compétition de trente-quatre listes aux Européennes en France cette année. Les médias de masse évidemment jouent le jeu. Ils contribuent même à amplifier l’illusion démocratique. La marche vers un abîme de moins en moins incertain ne semble pouvoir être interrompue.

Nos gouvernants, qui en fait ne gouvernent plus grand chose, ne font pas que s’étonner de la progression de l’abstention électorale et du désintérêt de nombre de citoyens pour la *res publica*. Ils s’étonnent, par-dessus le marché, du fort mécontentement de certaines catégories de la population qui s’agitent de façon désordonnée. Nous sommes dévoués à la cause démocratique, entièrement tendus vers l’intérêt général, proclament-ils sur la scène officielle. Alors, que signifie cette montée inquiétante du «populisme» injustifié ? Il ne leur vient pas à l’idée qu’à force de souffrances trop longtemps contenues le corps social finit toujours par exulter. Ils n’en ont cure, continuent de faire semblant, de se croire encore importants, de cultiver leur suffisance d’hommes insuffisants. Ils savent, eux, que les vrais enjeux de leur maintien au pouvoir se tiennent ailleurs que sur la scène politique de façade. Dans les coulisses se jouent – et depuis longtemps – d’autres pièces d’un répertoire que le grand public doit continuer d’ignorer dans les détails. Pier Paolo Pasolini, mort en 1975, écrivit un jour ceci : « Sous couvert de démocratie, de pluralité, de tolérance et de bien-être, les autorités politiques, inféodées aux pouvoirs marchands, ont édifié un système totalitaire sans nul autre pareil. » Bien sûr, depuis la fulgurante clairvoyance de cet homme de culture le pouvoir marchand n’a fait que croître et embellir. Il est maintenant tentaculaire, la finance *off-shore* est un ogre agissant au nez et à la barbe des acteurs des économies réelles locales, au détriment des services publics, des systèmes de protection sociale, des droits conquis anciennement par les salariés, etc. Pour sauvegarder les intérêts des nantis l’Etat s’arme puissamment et organisent la répression des mouvements sociaux désormais réputés criminogènes. «Totalitaire», disait Pasolini ! Nous comprenons mieux alors ceci : «Je suis le fruit d’une forme de brutalité de l’Histoire» (Emmanuel Macron, vivant, le 13 février 2018 face à la presse présidentielle).

Avec Emmanuel Macron la suffisance mal réprimée et l’autoritarisme trop bien camouflée sont à leur comble. Ce Narcisse au talon de fer incarne la quintessence du renoncement politique au sens où il faut entendre en démocratie ce dernier vocable. Ne lui en déplaise, le mouvement des gilets jaunes n’est pas qu’un coup de semonce qu’il suffisait de contraindre par une violence policière inédite et la complicité crasse de médias apeurés. C’est une ample révolte qui va continuer de sourdre et probablement s’amplifier sous d’autres formes que celles choisies au lancement du mouvement. Trop de brutalité, trop de mépris, trop de tentatives de discrédit ou de récupération ont alimenté ce désir nouveau de citoyens nombreux qui ne sont plus prêts à s’en laisser conter. C’est d’abord cela l’engagement politique.

Non, M. Macron, la politique ne se résume pas à la présentation régulière aux élections et, dans l’intervalle, à satisfaire avec empressement les diktats des possédants. Vous allez prendre toute votre part de responsabilité dans l’arrivée au pouvoir demain du Rassemblement de la haine. Car telle va être l’issue fatale de votre incapacité à prendre la mesure de ce que doit être l’engagement du chef d’un Etat se voulant démocratique. Le «grand débat» tournant en rond autour de votre personne n’a répondu en rien à cette nécessité. Vous êtes resté bouché ! Votre ultime étonnement, à vous et à vos consorts, interviendra trop tard, après la catastrophe que constituera l’avènement d’un vrai pouvoir fasciste en notre pays et chez certains de nos voisins. En attendant, les nantis mettent les bouchées doubles à se gaver d’argent dérobé et soustrait à une administration fiscale peu regardante envers leurs malversations. Quand le cauchemar débutera ils sauront se mettre à l’abri, à l’étranger ou en se coulant douillettement dans le nouvel ordre des choses. Rares seront ceux qui entreront dans une nouvelle Résistance. Mieux vaut Hitler que le Front populaire, disait-on en 1938. Que dira-t-on cette fois ?

Faut-il encore des Hauts (?) Fonctionnaires et Comment les Recruter ?

*Par Jean-Michel Belorgey*

La consolidation des institutions républicaines est, pour une part non négligeable, liée à la mise en place d’une Fonction publique, d’un ensemble de corps de fonctionnaires ou d’agents publics, recrutés dans des conditions et placés sous un statut les mettant, au moins en principe, à l’abri des sujétions, et des pressions du monde des affaires ou des politiques, des *protections* de toutes natures gouvernant antérieurement l’accès aux emplois publics. Tous les membres de cette Fonction publique, qu’il s’agisse de *hauts* ou de moins hauts fonctionnaires n’ont pas toujours suffisamment illustré la véritable *magistrature* ou *quasi magistrature* que les promoteurs les plus éclairés de la démarche avaient entendu leur conférer, et par quoi il faut entendre une activité pour l’exercice de laquelle la liberté de conscience et l’autonomie de jugement ne peuvent être exagérément réduites sans que la fonction n’en vienne à être dévoyée. Mais beaucoup l’ont été. Une rumeur confuse, mais insistante veut aujourd’hui que la Fonction publique soit composée de prébendiers, de parasites que leur statut protège indûment des aléas de la vie économique alors même qu’ils n’ont jamais eu ou n’ont pas songé à entretenir les compétences nécessaires à l’exercice de leur fonction, l’ouverture à la société et à ses problèmes sans laquelle ils ne peuvent qu’être nuisibles. Et pourtant ?

Le ministre de l’artisanat du premier gouvernement de la gauche m’a, un soir de l’automne 1981, prudemment approché à peu près en ces termes : « *Alors, voilà, on me dit que tu es, en général, de bon conseil. Mon problème est le suivant. On va me changer mon sous-préfet. Je ne voudrais pas, bien sûr, d’un sous-préfet trop droitier ; mais je ne voudrais pas non plus, d’un camarade, cela risquerait de faire, en quelque sorte, tu vois ce que je veux dire, double emploi. Alors ne connaitrais-tu-pas, cela me conviendrait assez, comment dire, un fonctionnaire ? ».* Merveilleuse lucidité, ne s’embarrassant d’aucune considération inutilement théorique, mais nourrie de fortes intuitions républicaines, et démocratiques (les deux ne vont pas toujours de pair), ainsi que d’une vieille expérience militante, de l’exercice, avant des responsabilités ministérielles, de responsabilités électives probablement tantôt dans la majorité, dans la minorité au niveau local.

Peut-on, de fait, se passer de fonctionnaires ? De vrais ? Qui ne le soient pas à titre provisoire, comme une étape d’un itinéraire de promotion individuelle, dans le cadre d’une stratégie des deux (ou trois) échelles, après avoir été permanents d’appareils politiques et/ou membres de cabinets ministériels, après avoir triomphé, ou avant de le faire, dans des fonctions électives nationales ou des fonctions managériales ? Je ne le crois pas. Autant, en effet, il y a toutes sortes de raisons de se méfier des bureaucrates ou des technocrates (désignation à la fois réprobatrice et souvent indûment flatteuse) enclins à des comportements fatalement conservateurs parce que paresseux, narcissiques, féodaux, corporatistes, et de se prémunir contre les paralysies, embolisations, guet-apens, que cette pente risque de les inciter à infliger aux décideurs issus du suffrage, autant il paraît conforme à la traditions républicaine la mieux comprise (elle ne l’est pas toujours parfaitement), et à la discipline démocratique, que soit, parun procédé ou par un autre, assurée, par-delà les alternances politiques, une forme de continuité de la gestion publique, de permanence des interlocuteurs du citoyen/usager, d’indépendance (jusqu’à un certain point, qu’il n’est pas, il est vrai, facile de fixer avec précision) de ceux-ci vis-à-vis des autorités élues. Pour que le citoyen/usager, quelles que soient ses préférences philosophiques ou partisanes n’entre pas en désespérance ou en insurrection.

Il faut, de fait, probablement affirmer haut et fort qu’entre le marché tout court et le marché politico-électoral, il y a place pour quelque chose, et même pour plusieurs, au nombre desquelles l’engagement citoyen, sans volonté ni de concurrencer les pouvoirs ni d’entrer au service de l’État, autrement dit la vie associative, pour peu qu’elle soit digne de ce nom… et la Fonction publique ; une Fonction publique qui ne se pose en rivale ni des détenteurs de mandats électifs, ni des super héros du monde des affaires, et n’entende pas cultiver par intérêt ou snobisme l’*enchevétocratie* avec les uns et les autres au point d’y perdre toute identité propre (un peu de mobilité fait du bien, trop nuit)…

La question se pose alors du mode de recrutement des membres de cette Fonction publique. Ce recrutement ne saurait reposer sur les services rendus en qualité d’apparatchik, d’agent électoral, de nettoyeur de tranchées, de victime des jeux électoraux, en un mot sur un *spoil system*, ni sur les performances attestées dans le monde des affaires comme conducteur d’OPA, de liquidations d’entreprises ou de licenciements massifs. On ne voit pas davantage, certes, que la sélection des fonctionnaires puisse s’opérer selon des critères analogues à ceux qui ont cours pour la sélection des universitaires, des chercheurs, ou des intellectuels organiques, encore moins des publicitaires ou des journalistes. C’est en fait d’une culture à plusieurs titres mixte, juridique, économique, sociologique, anthropologique, psychologique, et encore tout à la fois théorique et pratique, que les fonctionnaires de tous niveaux ont besoin pour répondre, dans une mesure raisonnable, aux attentes de leurs employeurs et de leurs utilisateurs. Il faut donc éviter les écueils des parcours de formation et des processus de sélection mandarinaux, débouchant sur des intronisations irrévocables et des déroulements de carrière impénitemment *hors sol*, coupés d’autres mondes que celui du sérail. Mais il ne faut pas pour autant renoncer à une sélection par le mérite ; un mérite évalué selon des procédés suffisamment différenciés pour éviter à la fois la caricature du chien savant et celle du pragmatisme ; le retour en force, encore, en dépit de critères prétendument objectifs, de la cooptation, du népotisme, de la reproduction sous le signe du conservatisme social, de l’arbitraire intellectuel, et des préférences de parti, de chapelle ou de réseau.

L’existence de l’ENA, des IRA, et d’autres concours administratifs ne sont pas, dans cette perspective, le vrai sujet. Ce sont les conditions de présentation au concours, les programmes des concours, les filières de préparation à ceux-ci, le mode de composition des jurys, les programmes de scolarité, qu’il faut probablement profondément reconsidérer ; ainsi que les critères de choix des responsables, dont beaucoup ont, au cours des dernières années, sous couvert de cultiver différentes formes d’excellence, ce qui n’était déjà pas dépourvu d’une certaine forme d’obscénité, en réalité poursuivi, de façon forcenée, un véritable endoctrinement, en vue de rallier le futur personnel public aux représentations managériales, néo-libérales, conservatrices, xénophobes, en honneur au sein de la majorité. Ceci dans le même temps où la contribution à la mobilité sociale ascensionnelle qu’avaient dans le passé apporté les écoles de fonctionnaires, ENA comprise, s’effritait, pour ne pas dire pire, tragiquement. Et où une véritable mobilité ne pouvait être pour de bon consacrée qu’au prix d’une déférence sans réserve au crédo majoritaire.

Une Fonction publique (un ensemble de corps de fonctionnaires) n’a, quoi qu’il en soit, de sens qu’au service d’un État qui n’a pas abjuré la conviction que la démocratie politique doit s’appuyer sur une véritable démocratie sociale, implique la préservation, et même le développement, dans un périmètre suffisamment étendu, de services publics dignes de ce nom, c’est-à-dire destinés à satisfaire aux besoins du public, non pas seulement à prospérer comme des entreprises ordinaires ou à servir de faire valoir aux détenteurs de pouvoirs électifs.

Reste qu’on n’a rien dit d’utile tant qu’on n’a pas ausculté au plus près ce qu’il en va aujourd’hui des sujets précédemment évoqués, et notamment de la façon dont sont désormais compris les critères de sélection et organisées les épreuves de recrutement à divers concours administratifs, au premier rang desquels, naturellement, l’ENA, institution tout à la fois exagérément admirée et injustement décriée. De l’auscultation nécessaire, à laquelle on peut procéder en lisant attentivement les rapports établis par les présidents des jurys -j’ai lu, pour ma part, ceux dus, entre 2006 et 2012, à la plume de mesdames et messieurs François Auvigne, Yves Mansillon, Martine Lombard, Olivier Schrameck, Michèle Papalardo, Yves Gaudemet, Annie Podeur-, en assistant à tout ou partie aux épreuves orales, et notamment à ce qui reste du grand oral, force est, malheureusement, d’avouer qu’on sort très éprouvé. Le ton des rapports, tout d’abord, a considérablement évolué dans un sens qu’on ne peut regarder comme positif ni, sauf exception, stylistiquement, ni quant au fond. Il y est dangereusement question, dans le désordre, *d’esprit collectif*, d’*implication*, de *projet*, d’*engagement*, de *concertation*, d’*intégration*, de *vivre ensemble*, de *capacité de réflexion* (cela est mieux), de *résistance au stress* (pourquoi pas ?), d’*empathie* (très bien), de *loyauté sans complaisance ni servilité* (cela va de soi), et plus d’un président de jury se targue de mettre en place un *projet de recrutement* -on peine à se persuader que cela lui incombait- sur un mode qui ne convainc ni ne réconforte. Mais l’épreuve !? À vouloir trop creuser les *motivations* du candidat (pourquoi passe-t-il ce concours plutôt qu’un autre ?, où veut-il servir ?), on n’est rarement loin de l’inquisition. Les membres du jury ont étudié son CV, regardé internet pour en savoir plus que lui, ce qui n’est pas difficile, sur les départements où il a séjourné, les administrations où il a fait des stages ; et l’épreuve de grand oral se termine très vite en épreuve très technique sur ce que le malheureux, qui n’est pas toujours ni prudent, ni habile, ni modeste (mais qui l’y aurait préparé ?) a donné comme verges pour se faire battre. Il ne sait pas tout des subtilités du contrôle fiscal, ni des débats entre hommes de protection du patrimoine ? Son sort est scellé. Mais sans doute cela n’est-il qu’une étape puisque les auteurs de rapports de président de jury les plus diserts n’hésitent pas à proposer qu’on en finisse avec ces restes du passé, qu’on ne note plus l’épreuve, qu’on apprécie, avec un poids déterminant pour l’issue du concours, le *savoir-être* du candidat, sa personnalité, ses *ambitions raisonnées*, sa force d’âme, sa créativité, son aptitude à travailler en équipe, à être un bon collaborateur, et/ou à donner envie de l’avoir comme tel… Selon quelle grille d’appréciation ?

À quoi il faut ajouter que trop de sujets de compositions écrites se prêtent à des corrections d’où les considérations idéologiques ne peuvent être absentes (« la célèbre phrase de Valéry sur les civilisations qui sont mortelles s’applique-t-elle à l’Europe d’aujourd’hui ? »), ou traduisent un narcissisme idiosyncrasique qui peut perturber nombre de candidats (« la question des *tournants* de l’action publique ? »)

Je suis à peu près convaincu, eu égard à mes origines, et bien que j’ai été précédé dans la *carrière* par un frère ainé, que je n’aurais pas, si les méthodes de sélection étaient celles en vigueur aujourd’hui, réussi à satisfaire aux exigences de jurys visités par de semblables convictions. Non que celles des jurys du passé aient été dépourvues d’aspects caricaturaux, mais à tout prendre moins arbitraires. Car on n’avait pas encore alors le souci, pour être sûr de ne pas être en infraction avec la mode et l’idéologie dominantes, de remplacer les universitaires par des hommes de ressources humaines, et si tous les universitaires, pas plus que les membres des corps, n’étaient exempts de préventions, de mépris ; au moins n’était-ce pas le même type d’élitisme… Je n’ai jamais eu l’honneur d’être invité à présider ou à être membre d’un jury de l’ENA, je n’ai présidé qu’un concours de la Fonction publique territoriale où la façon d’apprécier les candidats, et de les interroger, des responsables administratifs locaux m’a plus d’une fois paru préoccupante, que je me montre préoccupé les indisposant. Tout cela m’inquiète. Autant que la double tentation, qui n’est pas sans influence sur l’évolution des pratiques en vigueur, de ne plus recruter la *basse Fonction publique* que comme on recrute n’importe quels collaborateurs d’entreprise, et la *haute* au vu de parcours managériaux ou politiques prestigieux, ce qui est déjà pour partie le cas dans nombre de fonctions de responsabilité, et n’a pas porté de fruits exemplaires.

*Jean-Michel Belorgey, est député honoraire, et Président de Section honoraire au Conseil d’État*

* Combattre les Violences Policières et les Mensonges d’Etat

*Par Sandra Cormier*

Pas de fête de la musique après 4 heures du matin... mais la fête de la matraque à Nantes ! Pour prétendument rétablir le calme dans une friche portuaire déserte, une soirée électro a été violemment interrompue par des tirs de lacrymogène, grenades explosives, balles en caoutchouc... Des jeunes ont été poussés à se jeter dans la Loire. Et l’un d’entre eux, Steve, a disparu. Pourquoi un tel déferlement de violence pour un dépassement de l’autorisation d’émettre du son d’environ 30 minutes ? Comment peut-on mourir pour quelques notes de musique en plus ?

Logique liberticide et autoritaire

La réponse n’est pas tant à chercher dans une hypothétique bavure ou erreur de commandement. Derrière de tels actes s’exprime en effet une logique profonde et systémique. Une logique particulièrement à l’œuvre à Nantes qui, depuis l’existence de la ZAD et du mouvement de résistance à l’aéroport de Notre-Dame-des-Landes, est l’un des laboratoires privilégiés du maintien de l’ordre de l’appareil d’État. Les violences contre le mouvement social y sont récurrentes. Même si la ville ne fait pas exception, celle-ci reste un symbole dans ce domaine. Et bien évidemment, les quartiers populaires sont également ciblés : il y a près d’un an, dans le quartier du Breil-Malville c’est un jeune de 22 ans, Aboubakar Fofana, qui était tué par un policier lors d’un contrôle d’identité.

Contrôler l’espace public

On ne compte plus les blessé.es et les mutilé.es, mais force est de constater qu’il y a un véritable saut qualitatif dans ce qui s’est passé lors de la fête de la musique. La violence d’État s’exerce en direction d’espaces nouveaux et de populations nouvelles. On applique à des secteurs toujours plus larges de la société ce qui était déjà à l’œuvre contre les jeunes des quartiers populaires, puis les militant.es syndicaux, écologistes, les migrant.es, puis les Gilets jaunes… puis les fêtard.es. On utilise les mêmes recettes pour justifier de tels actes, notamment celle qui consiste à disqualifier les victimes qui sont soient des étranger.es, des fraudeur.es, des délinquant.es, des asociaux, des radicaux… et maintenant des drogués et des avinés. L’objectif reste le même : contrôler l’espace public. Dissuader de manifester, de faire grève, de s’amuser… et ainsi banaliser l’usage de la violence comme mode de gouvernance. Mater tout particulièrement la jeunesse, à l’image du gazage des manifestant.es pour le climat sur le pont Sully à Paris, revêt un intérêt majeur pour un gouvernement qui n’a pas l’intention de changer de cap et qui entend continuer à s’attaquer davantage à l’ensemble de nos droits sociaux et démocratiques. La violence d’État est une composante de l’accentuation de la guerre de classe.

Toujours plus d’impunité policière

Plus largement, ce sont des dizaines d’années de politiques sécuritaires, de législations d’exception et de renforcement de l’appareil policier et de son armement qui participent du climat ambiant, par lequel des flics peuvent mutiler ou tuer sans être inquiétés.

L’accentuation de l’impunité policière est garantie par les plus hauts sommets de l’État. Les affaires Benalla et Legay sont, chacune à leur manière, des cas d’école des manipulations et mensonges de l’État-Macron, prêt à dissimuler les pires exactions et les pires pratiques, notamment par le recours aux faux témoignages. On pense ici également à l’affaire Adama Traoré, ou au cas de Zineb Redouane, victime d’un tir de grenade à Marseille le 1er décembre.

Ce sont de véritables permis de tuer qui sont donnés aux forces de répression. Les policiers se lâchent tout simplement parce qu’ils ne risquent rien. Ils sont protégés par leur hiérarchie qui couvrira leurs actes, quand bien même des voies dissonantes se feraient entendre dans leurs propres rangs. Elles sont minoritaires, mais indiquent qu’il y a bien accentuation de la violence des pratiques.

Justice et vérité !

La saisie de l’IGPN par Castaner n’est en rien liée à une quelconque volonté de dénoncer l’intervention, mais bien davantage une posture visant à calmer les interrogations des témoins, à  juguler les réactions dans la population qui réclame justice et vérité. Une procédure qui voudrait créer l’illusion d’une prétendue neutralité de l’État, mais qui a en réalité peu de probabilité d’aboutir. Aucune des 240 procédures contre les violences policières déposées dans le cadre du mouvement des Gilets jaunes n’a donné lieu a des sanctions, des suspensions. Elles sont systématiquement classées sans suite.

Les déclarations du préfet de Loire-­Atlantique, qui justifie toute l’opération et n’a pas hésité à faire pression sur la famille et les soutiens de Steve, traduisent bien davantage la réalité. Un gouvernement qui assume tout, jusqu’à la mort d’un jeune homme ! Il faut évidemment que justice soit faite pour Steve et pour les victimes de la fête de la musique à Nantes et, au-delà, pour toutes les victimes des politiques répressives, que l’État voudrait réduire au silence. Mais, plus encore, c’est l’ensemble du mouvement social qui doit dénoncer ces pratiques, être solidaire des victimes et le manifester. Tout recul de nos libertés est un recul global pour l’ensemble de notre camp social. Tout contrôle de l’espace public fait reculer l’espace politique et notre capacité à résister. À bas l’État policier !

*Paru sur :* [*https://npa2009.org/actualite/politique/combattre-les-violences-policieres-et-les-mensonges-detat?fbclid=IwAR23R4J7Gseo39xZhGtsI9J-Rg\_xWKU7yC01tcw6uAF4NMrf0RiXkRMhRQU*](https://npa2009.org/actualite/politique/combattre-les-violences-policieres-et-les-mensonges-detat?fbclid=IwAR23R4J7Gseo39xZhGtsI9J-Rg_xWKU7yC01tcw6uAF4NMrf0RiXkRMhRQU)

* Les Gilets Jaunes sont-ils Cons ?

*Par Jacques-Robert Simon*

Maintes personnes «comme il faut» répondent, quelquefois avec véhémence, à cette question dans d’innombrables supports de médias. Mais non seulement la réponse mais aussi le pourquoi avaient été donnés dès 1776 par Adam Smith, le plus illustre des économistes, le «père de toutes choses».

Une armée de disons 100 000 hommes commandée par un Général d’armée se divise en corps d’armée, en divisions, en brigades, en régiments, en bataillons, en compagnies, en pelotons, en sections et enfin en groupes de combat d’environ 20 hommes sous la coupe d’un Sergent chef, un Sergent, un Caporal chef ou un Caporal. Un général de division de l’armée de terre gagne environ 6000€ brut par mois, un caporal-chef de l’ordre de 1500€ brut à peine plus qu’un soldat du rang. Les sanctions en cas de manquement vont de la privation de sortie jusqu’au retrait d’emploi selon la gravité de la faute. Ce n’est manifestement pas pour l’attrait de l’argent que l’on devient général : trop de charges, trop de responsabilités : pas moins que des décisions qui engagent des vies, son honneur. Pour une entreprise de taille comparable à une armée, selon les critères du marché, les dirigeants peuvent gagner jusqu’à 2 millions d’euros mensuellement. Il n’est pas nécessaire de savoir que 2 fois 2 font 4 pour se rendre compte que le service d’une idée, d’un idéal, de toute chose immatérielle et transcendante conduit à moins d’accumulations de richesses que la poursuite égoïste du profit. L’économie dicte ses règles : l’offre, la demande, la concurrence, mais comprend-t-on bien qu’agir ainsi c’est confondre l’outil et le but, c’est désespérer de l’homme. Mais d’où les économistes tirent-ils que *« la conviction que ne pas aller contre les intérêts réels, normaux, garantis par les déductions de la raison et par l’arithmétique, est véritablement toujours profitable pour l’homme et est la loi de toute l’humanité ? »*

Reprenons un texte sacré des économistes même s’il a pu être par la suite amendé, corrigé, amélioré (contrairement d’ailleurs aux «vrais» textes sacrés) : *«Dans chaque art, la division du travail, aussi loin qu'elle peut y être portée, donne lieu à un accroissement proportionnel dans la* *productivité du travail».* Il convient donc, selon les augures, de diviser autant que possible un travail donné en actes élémentaires afin d’augmenter le nombre d’objets produits, les rendre moins chers et par échange satisfaire le plus grand nombre.

Un laboratoire dit de «Recherche fondamentale» comprend approximativement le même nombre de personnes qu’un groupe de combat militaire. La division du travail n’est jamais considérée comme un but en soit et tous les secteurs sont abordés lorsque cela se révèle nécessaire. Les prouesses académiques les plus échevelées ont pu être faites avec ce type de structure. Dans les années 1960 par exemple, R.B. Woodward a fait, avec une équipe d'une centaine de personnes, la synthèse chimique de la vitamine B12. Le travail, achevé en 1972, est considéré comme l’acmé de la chimie organique. La radioactivité, la théorie de la relativité, l’électrodynamique quantique, les transistors, les microprocesseurs… en fait toutes les découvertes ont été faites au sein de groupes minuscules, souvent par un homme seul. Il est donc possible de créer, d’inventer, d’innover sans l’appui d’une pyramide hiérarchique et la philosophie, la littérature ou les autres arts ne manquent pas de confirmer cette assertion.

Le génie pour créer ne dépend pas de la présence d’une structure hiérarchique pyramidale ; cette dernière sert-elle alors à produire des biens en abondance et avec célérité en confiant à chacun des tâches conformes à ses aptitudes ? En d’autres termes, la division du travail permet-elle d’occuper chacun selon ses dons: des plus simplets aux plus brillants en développant l’habileté ou la sagacité du travailleur qui se spécialise dans une tâche simplifiée. La réponse se trouve dans le livre sacré des économistes lui-même :

*« Dans les progrès que fait la division du travail, l'occupation de la très majeure partie de ceux qui vivent de travail, c'est-à-dire de la masse du peuple, se borne à un très petit nombre d'opérations simples, très souvent une ou deux. Or l'intelligence de la plupart des hommes se forme nécessairement par leurs occupations ordinaires. Un homme qui passe toute sa vie à remplir un petit nombre d'opérations simples, dont les effets sont aussi peut-être toujours les mêmes, n'a pas lieu de développer son intelligence, ni d'exercer son imagination à chercher des expédients pour écarter des difficultés qui ne se rencontrent jamais ; il perd donc naturellement l'habitude de déployer ou d'exercer ces facultés et devient en général aussi stupide et aussi ignorant qu'il soit possible à une créature humaine de le devenir ; l’engourdissement de ses facultés morales le rend non-seulement incapable de goûter aucune conversation raisonnable ni d’y prendre part, mais même d’éprouver aucune affection noble, généreuse ou tendre et, par conséquent, de former aucun jugement un peu juste sur la plupart des devoirs même les plus ordinaires de la vie privée. »*

Les choses se simplifient : le travail parcellisé rend stupide et ignorant et donc il n’y pas lieu d’en tenir grief à ceux qui l’ont promu voire imposé et d’ailleurs c’est un de ses grands mérites car ainsi les machines humaines ne songent pas à se rebeller. Mais est-ce que le productivisme abêtissant (selon l’auteur dominant) a un quelconque avenir ? La division du travail permet également de mécaniser ou robotiser massivement les chaînes de production. Une machine, quelle que soit sa nature, consomme de l’énergie, fossile très majoritairement jusqu’à maintenant et pour longtemps encore. La notion d'esclave énergétique (due à Jean-Marc Jancovici) permet de comparer la productivité des travailleurs dans une société industrialisée, par rapport au nombre de travailleurs nécessaires en l'absence de machines. Chaque français bénéficie de l’ordre de 300 à 400 esclaves qu’il tire du pétrole, du gaz, du charbon et d’un peu de l’uranium. Les machines, la mécanisation augmentent donc la productivité d’un facteur 300 à 400 grâce aux énergies fossiles en voie de raréfaction à l ‘échelle mondiale (mais pas aux USA).

La solution de demain n’est plus, n’est pas, n’a jamais été dans la parcellisation du travail mais tout au contraire dans une réappropriation par tous d’un travail significatif, par une réappropriation de sa vie, de ses pensées : le futur se trouve dans l’artisanat du XXIe siècle. Et de toute façon : *« Deux fois deux quatre ce n’est plus la vie, messieurs, mais le début de la mort… deux fois deux cinq est une charmante petite chose parfois. »*

***Réchauffer la banquise***

**Publication**: Jean-Luc Gonneau **Rédaction en chef** : João Silveirinho **Éditorialistes**: Sylvain Ethiré, Jacques-Robert Simon, Claude Soufflet **Conception**: Jean-Christophe Frachet **Humeurs** : Mick et Paule, **Grande Reportère**: Florence Bray. **Adresse et abonnement** : Le Cactus Républicain - *J.L. Gonneau* - 31, rue de la Courneuve, Bat.B1 93300 Aubervilliers **Courriel :** jlgonneau-lagauchecactus@orange.fr **Internet :** http://www.la-gauche-cactus.fr/SPIP/

 *Les manuscrits, pédiscrits, buccoscrits, tapuscrits, électroscrits etc. reçus, publiés ou non, ne sont ni rendus ni échangés. On vous aura prévenus.*

**Elles/ils écrivent dans La Banquise :**

*David Hassan Abassi, Mina Ahadi, Madjid Ait Mohamed, Patrick Alexanian, Gilles Alfonsi, Mahin Alipour, Anne Alize, Jean-Paul Alletru, Gérard André, Jacques Ansan, Jean-Michel Arberet, Elie Arié, Jacques Atlan, Fabrice Aubert, Rémi Aufrère, Robert Ausseur, Clémentine Autain, Aveclotantousenva, Gilles Bachelier, René Balme, Jérôme Baloge, Paul Baquiast, Jean Baumgartein, André Bellon, Gérard Belorgey\*, Jean-Michel Belorgey, Abdelhak Berheri, Géraldine Biaux, Danielle Bleitrach, Boaventura de Sousa Santos, Atilio A. Boron, Gérard Borvon, Said Bouamamas, Jean-Pierre Boudine, Barbara Bouley, Alain Bousquet, Hugues Bousquet, Patrick Braibant, Florence Bray, Jacques Broda, Alain Brossat, Jean-Philippe Brunet, Fernando Buen Abad Domínguez, Marie-George Buffet, Olivier Cabanel, Michel Cabirol, Cadoudal, Michel Caillat, Philippe Callois, Isabelle Cappe, Aloys Carton, José Caudron, Jean-Claude Charitat, Jean-François Chatelat, François de la Chevalerie, Mahor Chiche, Sophia Chikirou, Olivier Clerc, Fabrice Cohen, Daniel Cojean, François Colas, Maxime Combes, Samira Comingand, Albano Cordeiro, Sandra Cormier, Fabienne Courvoisier, Jacques Cros, Andy Crups, Leïla Cukierman, Shala Daneshfar, Pedro Da Nobrega, Georges Debunne, Jacques Decaux, Jacques Declosménil, Chantal Decosse, Jean-Michel Dejenne, Jean Delons, Monique Dental, Emmanuelle Depollier, André Depouille, Elisabeth Dès, Antonio Dias, Françoise Diehlmann, Jean-Michel Dodd, Evelyne Dubin, Béatrix Dupraz, Marlène Dupraz, Emmanuel Dupuy, Pierre Efratas, Amine El Khatmi, François Esquer, Sylvain Ethiré, Marcel Etienne, Michel Evrard, Jacques Fath, Elsa Faucillon, José Pablo Feinmann, Eric Ferrand, Jean-Claude Fiemeyer, Yann Fiévet, Alain Foix, Jean-Christophe Frachet, René Francal, Jacques Franck, Eduardo Galeano, Gabriel Galice, Stéphane Gatti, Christian Gautier, Gévé, Séverine Gille, Vincent Glenn, Jean-Luc Gonneau, Philippe Goubault, Allain Graux, Denis Griesmar, Jacques Grieux, Serge Grzesik, Pierre Guerlain, Vincent Guillot, John Hagelin, Eric Halphen, Jack Harmand, Jacky Hénin, Pierre Henry, Georges Hervel, Jean-Marc Holleaux\*, Michel Hulin, Jancry, Diana Johnstone, Fabienne Jouvet, Mahamadou Ka, Saül Karsz, Eddy Khaldi, Liet Kynes, Lionel Labosse, Dominique Lacout, Marc Lacreuse, Nathalie Laillet, Denis Langlet, Diane Le Béguec, Olivier Le Cour Grandmaison, Hervé Le Crosnier, Jacques Le Dauphin, Alain Le Dosseur, François Ledru, Jean-Pierre Lefebvre, Michel Lefebvre, Jean-Claude Lefort, Jeannick Le Lagadec, Christian Lemasson, René Lenoir, Marie-Françoise Lepetit, Eve Lerner, Estelle Leroy-Debiasi, Didier Le Scornet, Jean-François Le Scour, Marie-Pierre Logelin, Jacques Lombard, Mercedes Lopez San Miguel, Frédéric Lordon, Doc Lottin, Loulou, Alexis Lucas, François Lucas, Benoist Magnat, Jean-Claude Mairal, Roland Maire, Azar Majadi, Jorge Majfud, Oliver Makepeace, Dimitri Makrygiannis, Marc Mangenot, Roger Martelli, Laurence Matignon, Jérôme Maucourant, Chloé Maurel, Nora Merlin, Hervé Mesdon\*, Georges Michel, Mick et Paule, Patrick Mignard, Tarik Mira, Yvonne Mignot-Lefebvre, Fatiha Mlati, Michel Moine, Ricardo Monserrat, Arnaud de Morgny de Maeyer, Jean-François Morin, Alain Mouetaux, Arnaud Mouillard, Eric Mouron, Joël Murat, Maryam Namazie, Michel Naudy\*, André Nouschi, Paul Oriol, Vincent Ortega, Oussama, Paloma, Henri Paris, Pierre Pascallon, Pierre Payen, Jean-René Peltier, Antonio Pereira Nunes, Patrice Perron, Jean-Pierre Petit, Michel Peyret, Michel Pillier, Rafael Poch, Michel Portal, Thomas Posado, Gérard Prémel, Gabriel Puricelli, Gérard Raiser, Amir Ramses, Guy Ratane-Dufour, Alberto Riboletta, Anne-Cécile Robert, Roberto Robertelli, Ruy Rodrigues Da Silva\*, Maria Graziella Rodriguez, Michel Rogalski, Régis Roquetanière, Alain Ruscio, Claude Sam\*, Otavio Santos, Emmanuel Saussier, Scribrouge, Youssef Seddik, Cristina Semblano, Luis Sepulveda, Marc Silberstein, Patrick Silberstein, João Silveirinho, Karim bey Smail, Claude Soufflet, Laurent Tarillon, Matthias Tavel, Paulo Telheiro, Antoine Thivel, Patrick Trannoy, Sophie Troubac, Denis Troupenat, Alain Uguen, Bernard Uguen, Rémi Uzan, Bruno Valentin, Jérôme Valluy, Jean-Robert Velveth\*, Christophe Ventura, Marie-Christine Vergiat, Michèle Vianès, Claire Villiers\*, Paul Vincent, Eugenio Raul Zaffaroni, Louis Weber, Louie Wyler, Olivia Zemor, Laure Zudas, Nadine Zuili…*

*\*Hélas décédé-es*

**Et en plus, sur notre site, des textes et graphismes d’autres auteurs :**

*Paul Alliès, René Assandri, Jean-Pierre Berlan, Jean-Marie Berniolles, Jean-Christophe Bonté, Jean-Bricmont, Etienne Chouard, Pascal Colrat, Jeremy Corbin, Marc Dolez, Jérôme Guedj, André-Jacques Holbecq, Etienne Imer, Raoul-Marc Jennar, Monica Karbowska, Jean-Jacques Lemarchand, Maurice Lemoine, Herwig Lerouge, Henri Maler, Maurice Martin, Patrick Mignard,*

*Marie-José Mondzain, Christophe Ramaux, Serge Regourd, Emir Sader, Joël Yoyotte-Landry, Philippe Zafirian, Didier Zuili …*

**Elles/ils ont participé aux cafés-débats de La Banquise :**

*Paul Alliès, Clémentine Autain, Géraldine Biaux, Hamida Bensadia, Jean-Pierre Berlan, Agnès Bertrand Jean-Christophe Bonté, Claude Boucher, Camille Cabral, Etienne Chouard, Eric Coquerel, Alexis Corbière, Michèle Dessenne, Jean-Claude Fiemeyer, Geneviève Geay, Susan George, Jean-Luc Gonneau, Jérôme Guedj, Eric Halphen, Pierre Henry, Diana Johnstone, Monika Karbowska, Olivier Keller, Suzanne Körösi, Jeannick Le Lagadec, Michel Lefebvre, Jean-Pierre Lefèvre, Henri-Georges Lefort, Laurent Levard, Pascal Lusso, Marc Mangenot, Fernanda Marruchelli, Fatiha Mlati, Temir Porras, Eduardo Olivares, Ismaël Omarjee, Ruy Rodrigues Da Silva\*, Marco Antonio Rodrigues Dias, Dominique Rousseau, ChristianeTaubira*

Bonus : Glané dans le Journal People de Benoist Magnat





John Willems



Consultez notre site

[www.la-gauche-cactus.org/SPIP](http://www.la-gauche-cactus.org/SPIP)

Des textes, des idées, tous les numéros de la Banquise et de l’humour en plus !

1. La Commission et le Conseil des ministres avaient fini par ne pas mettre en œuvre la politique d’infraction (pouvant aller jusqu’à 3,4 milliards d’euro) en cas de déficit public excessif, ce qui était le au regard des règles maastrichtiennes. La loi de finances qui prévoyait un déficit de 2,4% du PIB, avait ramené celui-ci à 2,04% du PIB, après, déjà, un long bras de fer. Tout déficit, même inférieur à 3% du PIB italien est considéré comme aggravant l’estimation de la dette publique, en 2018, 132,1% du PIB. Le déficit français 2018 était de 2,4%, non accompagné de menaces de sanctions (Le Monde 23 octobre 2018). [↑](#footnote-ref-1)
2. Encore que. Le 18 mai 2016, le gouvernement français a reçu une Recommandation (en langage diplomatique, car il s’agit de le France !). Cette recommandation était en fait une admonestation : dette publique élevée, niveau de dépenses publiques trop important, la France devait réduire son déficit et l’impôt sur les sociétés, élargir le champ de la TVA, veiller à la réduction du coût du travail, réformer le code du travail, etc. On dirait du Moscovici pur jus. [↑](#footnote-ref-2)
3. Entretien paru dans La Repubblica du 21 juin 2019. G. Conte a cette formule qui dit à la fois sa position et son embarras : « Moscovici dit que les normes sont intelligentes ? Je ne sais pas, mais -quoi qu’il en soit, il est utile de les interpréter de façon intelligente ». [↑](#footnote-ref-3)
4. Soit 0,02% du PIB (La Repubblica du 26 juin 2019) [↑](#footnote-ref-4)
5. La répartition actuelle des 630 sièges à la Chambre des députés est la suivante : coalition dirigée par la Lega 265, M5S 228, Centre gauche 121. Pour le Sénat (315 sièges), qui dispose du même pouvoir législatif que la Chambre et peut donc s’opposer aux décisions de celle-ci : la Lega 135, le M5S 112, le centre gauche 60. [↑](#footnote-ref-5)
6. Entretien paru sur La Repubblica le 26 juin 2019. [↑](#footnote-ref-6)